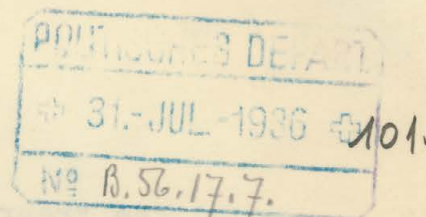


EN ITALIE

Rome, le 27 juillet 1936.

I / C / 5 .

ad.B.56.17.7- JS.ConfidentielleIncident de Genève et
la presse suisse à Rome.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier vivement de votre obligeante lettre du 22 juillet, qui s'est croisée avec la mienne du même jour, concernant l'incident causé par les journalistes italiens à Genève.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire par téléphone, je suis frappé et surpris par la discordance entre les déclarations de la Légation d'Italie à Berne et celles qui me furent faites ici au Ministère des Affaires Etrangères, d'abord par le Comte Ciano lui même, et ensuite par son chef de Cabinet, M. le Ministre De Peppo.

Du moment que M. Tamaro croit, à la suite de sa correspondance avec le Palais Chigi, qu'aucune indication n'a été donnée à la presse pour arrêter des commentaires désobligeants des décisions du Conseil Fédéral, je ne vois, contrairement, aucune objection à ce que vous lui citiez, lorsqu'il reviendra à la charge, les paroles du Ministre des Affaires Etrangères. Vous vous souviendrez que celui-ci m'a expressément confirmé qu'il avait "suffoqué tout ce qu'il pouvait dans la presse", et qu'il avait manifesté l'intention de considérer l'incident comme clos sur le terrain diplomatique, tout en exprimant l'espoir

A la Division des Affaires Etrangères
du Département Politique Fédéral,

B e r n e

que nous continuerons nos démarches auprès du Secrétariat général de la Société des Nations.

* * *

Du moment que l'on continue à vous parler de "représailles", je crois qu'il vaut la peine d'examiner en quoi celles-ci pourraient consister dans la pire des hypothèses, aujourd'hui que le Ministère des Affaires Etrangères considère la situation avec sang-froid. Il me semble que pratiquement des interdictions d'entrée pourraient être seulement prononcées à l'égard de M. Casagrande, correspondant du "Bund", actuellement en vacances en Suisse, et à l'égard de M. Schütz, correspondant de la "Nouvelle Gazette de Zurich" à Milan. Ce sont, en effet, les seuls journalistes qui ont eu, notamment le second, des difficultés avec la police italienne.

Aujourd'hui, toute mesure à l'égard de M. Casagrande serait, cependant, très injuste. Vous avez sans doute constaté que ces derniers temps, et notamment depuis que le "Bund" a été de nouveau admis en Italie, les correspondances de M. Casagrande sont devenues beaucoup plus modérées. D'autre part, ses collègues de la presse suisse à Rome lui ont recommandé avec succès une grande prudence dans ses propos.

Quant à M. Schütz, ses difficultés avec la police italienne remontent à il y a quelques années, et il me paraît douteux que le Ministère de la Presse et de la Propagande

veuille indisposer un journal qui fait preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de l'Italie (au point que M.Tamara, au début de sa mission, a fait, comme je viens de l'apprendre, une visite à la rédaction de la "Neue Zürcher Zeitung" pour la remercier de son attitude).

En ce qui concerne les autres journalistes suisses en Italie, je crois vraiment qu'ils n'ont rien à redouter. M.Gentizon, de la "Gazette de Lausanne", est avant tout correspondant romain du "Temps" et en liaison quotidienne avec le Palais Farnèse. Très favorable à la politique italienne dans ses correspondances, M.Gentizon vient de recevoir une croix militaire de la part du Maréchal Graziani, vice-roi d'Ethiopie.

M.Vaucher, du "Journal de Genève", est avant tout correspondant du "Petit Parisien", de "L'Illustration" et d'autres journaux français. Il est vice-président de l' "Association de la presse étrangère" à Rome. Il paraît exclu, vu ses rapports quotidiens avec le Ministère de la Presse, qu'on puisse songer à prendre des mesures à son égard. Enfin, et surtout, notre compatriote M.Hodel, correspondant de la "Nouvelle Gazette de Zurich", est le Président très coté et même influent de l' "Association de la presse étrangère" à Rome. Il est, malgré des divergences occasionnelles, lié d'amitié avec le Ministre de la Presse, M.Alfieri, et fort apprécié par le Comte Ciano, Ministre des Affaires Etrangères. Lors de l'inauguration récente du nouveau siège de l'Association de la presse étrangère, M.Hodel a échangé avec le Chef du

Gouvernement des paroles particulièrement cordiales; à noter que cette cérémonie a eu lieu au moment où l'incident de Genève avait provoqué ici des rancunes encore assez vives. Il me semble complètement exclu qu'il y ait quoi que ce soit à redouter pour ce compatriote, que M. Mussolini a appelé, il y a 10 jours, - en lui donnant presque l'accolade - "mio caro camerata Hodel".

En résumé, il me semble vraiment exclu que l'on puisse parler sérieusement de "représailles à l'égard des journalistes suisses en Italie". Cela n'empêche - je n'ai pas besoin de souligner et appuyer ce que je vous ai déjà écrit - qu'un règlement aussi prompt que possible et définitif de l'incident de Genève est extrêmement désirable dans l'intérêt non seulement de nos relations générales, mais aussi d'une série d'affaires particulières que j'ai hâte de reprendre (par exemple l'affaire Garbani-Nerini et autres).

* * *

Je dois dire que la situation personnelle qu'ont la plupart de nos journalistes suisses à Rome a été de nature non seulement à me procurer quelques renseignements intéressants lors de l'incident de Genève, mais même à nous aider dans nos efforts à aplanir ici cet incident. Vous savez par mes précédents rapports que M. Alfieri, Ministre de la presse et de la propagande, ne paraît pas avoir agi dans l'esprit du Chef du Gouvernement lorsqu'il s'est si totalement solidarisé avec les auteurs de l'incident à l'Assemblée. Nous pouvons même dire aujourd'hui, sans risquer de trop nous tromper, que les "mani-

festations de solidarité", organisées dans toute l'Italie par la presse de la péninsule, avaient, en partie, pour but de "démontrer" l'unité de vues qui existe entre le Ministre de la Presse et les journalistes.

Un fait fort curieux est venu corroborer les autres indices qui permettent d'avoir cette opinion. Lorsque l'incident était particulièrement aigu, M. Alfieri a fait venir le président de l'Association de la presse étrangère, notre compatriote Hodel, pour lui dire que, dans les circonstances actuelles, l'inauguration du nouveau siège de l'Association ne pourrait, sans doute, pas avoir lieu en présence du Chef du Gouvernement. Notre compatriote répondit qu'il fallait alors tout simplement renvoyer la cérémonie... Ensuite, en recevant tout le Comité de la presse étrangère de Rome, M. Alfieri proposa à ces Messieurs (dont deux sont nos compatriotes), de "marquer leur solidarité avec les journalistes italiens de Genève"; il tirait même de sa poche un projet préparé exprès! Naturellement, ces Messieurs refusèrent nettement, et le Ministère de la Presse et de la Propagande a dû se borner à publier, à propos de l'inauguration du nouveau siège de la "Stampa estera", un bref communiqué dont les termes furent longuement négociés, et qui parlait d'une manière fort vague des cordiales relations entre la presse étrangère et les autorités et les journalistes italiens en général.

Enfin, lors d'un récent voyage organisé par

la presse étrangère à Milan et à Venise, pour la visite de la "Triennale" et de la "Biennale", M. Alfieri a essayé, dans plusieurs occasions, de démontrer à son chef, par l'envoi de télégrammes du siège du "Popolo d'Italia", de Venise et ailleurs, sa "parfaite entente" avec les correspondants étrangers et toute la confiance que ceux-ci avaient en lui.....

Ainsi que vous le voyez, M. Alfieri croit donc, à tort ou à raison, que sa position est quelque peu ébranlée. On ajoute, sans que j'en puisse contrôler la vérité, que M. Alfieri a marqué quelque jalousie à l'endroit du Comte Ciano - ce qui ne serait évidemment pas de nature à favoriser sa carrière- .

Les quelques renseignements qui précèdent, et que j'ai cru devoir vous transmettre, à propos de l'incident de Genève sont, je crois, à retenir aussi pour l'avenir. Vous jugerez donc peut-être opportun d'en donner également connaissance à M. le Conseiller Fédéral Motta à son retour de vacances.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération

